
INVITATION À SOUMISSIONNER

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

SOUMISSIONS À DEUX ENVELOPPES

Les soumissions doivent être présentées respectant un processus à « deux enveloppes ». Consulter l'IP04 aux Instructions particulières aux soumissionnaires.

DÉPÔT DIRECT

Le gouvernement du Canada a remplacé les chèques par des paiements par dépôt direct, un transfert électronique des fonds déposés directement dans un compte bancaire. Les nouveaux fournisseurs à qui un contrat a été attribué devront enregistrer leurs informations de dépôt direct auprès de Parcs Canada pour recevoir le paiement.

Des informations complémentaires sur cette initiative du gouvernement du Canada sont disponibles à :

<http://www.depotdirect.gc.ca>

CE BESOIN COMPORTE DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'instruction particulière IP12 "Exigences relatives à la sécurité" et la Condition Supplémentaire CS01 "Exigences relatives à la sécurité".

TABLE DES MATIÈRES

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01	Documents de soumission
IP02	Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres
IP03	Visite optionnelle des lieux
IP04	Livraison des soumissions
IP05	Révision des soumissions
IP06	Ouverture des soumissions / Évaluation
IP07	Établissement de la soumission
IP08	Fonds insuffisants
IP09	Compte rendu
IP10	Période de validité des soumissions
IP11	Documents de construction
IP12	Exigences relatives à la sécurité
IP13	Sites Web

R2710T INSTRUCTIONS GÉNÉRALES - SERVICES DE CONSTRUCTION - EXIGENCES RELATIVES À LA GARANTIE DE SOUMISSION (IG) (2019-05-30)

Les articles suivants de la clause R2710T sont reproduits sur le site [Web https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R)

IG01	Dispositions relatives à l'intégrité - soumission
IG02	La soumission
IG03	Identité ou capacité civile du soumissionnaire
IG04	Taxes applicables
IG05	Frais d'immobilisation
IG06	Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant
IG07	Liste des sous-traitants et fournisseurs
IG08	Exigences relatives à la garantie de soumission
IG09	Livraison des soumissions
IG10	Révision des soumissions
IG11	Rejet de la soumission
IG12	Coûts relatifs aux soumissions
IG13	Numéro d'entreprise – approvisionnement
IG14	Respect des lois applicables
IG15	Approbation des matériaux de remplacement

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-19-0037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Christine Piché

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1396

File Name - Nom du dossier
Conservation de la Caserne Lot 2, Lieu historique national du Fort- Lennox

IG16 Évaluation du rendement
IG17 Conflit d'intérêts / Avantage indus.
IG18 Code de conduite pour l'approvisionnement - soumission

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 Exigences relatives à la sécurité
CS02 Condition d'assurance

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 Identification du projet
SA02 Nom commercial et adresse du soumissionnaire
SA03 Offre
SA04 Période de validité des soumissions
SA05 Acceptation et contrat
SA06 Durée des travaux
SA07 Garantie de soumission
SA08 Signature

APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

APPENDICE 2 - DISPOSITION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ-LISTE DE NOMS

APPENDICE 3 - FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS

ANNEXE A – ATTESTATION D'ASSURANCE

ANNEXE B – FORMULAIRE D'ATTESTATION

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01 DOCUMENTS DE SOUMISSION

1. Les documents suivants constituent les documents de soumission:
 - a. Appel d'offres - Page 1;
 - b. Instructions particulières aux soumissionnaires
Instructions générales – services de construction – exigences relatives à la garantie de soumission R2710T (2019-05-30)
 - c. Clauses et conditions identifiées aux "Documents du contrat";
 - d. Dessins et devis;
 - e. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout appendice s'y rattachant; et
 - f. Toute modification émise avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

2. Les Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T sont incorporées par renvoi et reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

Toute référence au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada doivent être supprimées et remplacées par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada. Toutes les références au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux doivent être supprimées et remplacées par l'Agence Parcs Canada.

IP02 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1 à l'adresse courriel christine.piche2@canada.ca. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG15 de la R2710T toutes les autres demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, APC examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent(e) d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

IP03 VISITE OPTIONNELLE DES LIEUX

1. Il y aura une visite des lieux optionnelle le **27 juin 2019 à 13h30**. Les soumissionnaires intéressés devront se présenter à :

Stationnement du centre d'accueil Fort-Lennox
Lieu historique national du Fort-Lennox
1 61e Avenue,
Île-aux-Noix, Québec.
J0J 1G0

2. Équipement de sécurité — Il est obligatoire pour toute personne visitant le site de porter l'équipement de protection personnel approprié (lunettes de sécurité, chaussures de sécurité, veste et casque de chantier, etc.). Le personnel de l'entrepreneur et toute personne non munis des équipements de sécurité requis se verront refuser l'accès au site.

IP04 LIVRAISON DES SOUMISSIONS

L'article IG09 de R2710T est remplacé par ce qui suit:

1. Les soumissions devront être présentées en respectant un processus à « deux enveloppes ». Les deux enveloppes doivent être jointes et cachetées ensemble dans une troisième enveloppe, l'enveloppe de soumission. Toutes les enveloppes sont fournies par le soumissionnaire.
2. L'enveloppe de soumission doit être adressée et présentée au bureau désigné sur la page frontispice « Appel d'offres » pour la réception des soumissions. Elle doit parvenir à ce bureau au plus tard à la date et à l'heure indiquée pour la clôture des soumissions. Le soumissionnaire doit s'assurer que l'information suivante est reproduite clairement, en caractères de frappe ou d'imprimerie au recto de l'enveloppe de soumission :
 - a. numéro de l'invitation;
 - b. le nom du soumissionnaire;
 - c. l'adresse de retour; et
 - d. l'heure et la date de clôture.
3. Le Formulaire de qualifications ainsi que tout autre document exigé doit être joint et cacheté dans une enveloppe avec l'information suivante reproduite clairement, en caractères de frappe ou d'imprimerie au recto de l'enveloppe :
 - a. ENVELOPPE 1 - QUALIFICATION;
 - b. numéro de l'invitation; et
 - c. nom du soumissionnaire.
4. Le soumissionnaire doit fournir une (1) copie électronique du formulaire de qualification (Appendice 3) en format PDF, sur clé USB. La clé USB doit être placée à l'intérieur de l'ENVELOPPE.
5. Le Formulaire de soumission et d'acceptation (SA) ainsi que la garantie de soumission si applicable doivent être jointes et cachetées dans une enveloppe avec l'information suivante reproduite clairement, en caractères de frappe ou d'imprimerie au recto de l'enveloppe :
 - a. ENVELOPPE 2 - PRIX;
 - b. numéro de l'invitation; et
 - c. nom du soumissionnaire.
6. La livraison correcte des soumissions dans les délais prescrits est la responsabilité exclusive du soumissionnaire.

IP05 RÉVISION DES SOUMISSIONS

Une soumission peut être révisée par lettre ou par télécopie conformément à l'IG10 de la R2710T. Le numéro du télécopieur pour la réception de révisions est le 819-420-9626.

La révision par télécopieur doit uniquement identifier le ou les articles spécifiques auxquels chaque modification s'applique, et non le nouveau prix total révisé.

IP06 OUVERTURE DES SOUMISSIONS / ÉVALUATION

1. Il n'y aura pas d'ouverture des soumissions en public lors du dépôt de soumissions.
2. **Enveloppe 1 - Qualification** - Sera ouverte en privé. Cette enveloppe sera ouverte en premier pour évaluer les documents requis. L'évaluation sera faite selon une note de passage ou d'échec. Cette étape sera franchie seulement si le soumissionnaire satisfait aux exigences obligatoires requises. Si le soumissionnaire ne satisfait pas à une ou à chacune des exigences obligatoires, sa soumission sera jugée irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission. L'enveloppe 2 sera retournée au soumissionnaire.

3. **Enveloppe 2 - Prix** - L'enveloppe 2 sera évaluée selon les exigences obligatoires requises. Si le soumissionnaire ne satisfait pas à une ou à chacune des exigences obligatoires, sa soumission sera jugée irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission.
4. L'entrepreneur ayant fourni la soumission recevable la plus basse sera recommandée pour l'octroi du contrat.
5. Les résultats des soumissions peuvent être obtenus en contactant l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1.

IP07 ÉTABLISSEMENT DE LA SOUMISSION

L'entrepreneur doit établir la soumission d'après les documents pertinents énumérés dans les Instructions particulières aux soumissionnaires. Il lui appartient de demander des éclaircissements sur les clauses, les conditions ou les exigences techniques exprimées dans ce document.

IP08 FONDS INSUFFISANTS

- 1) Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux à exécuter pendant la phase de construction
 - a) de 15 % ou moins, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :
 - (i) annuler l'appel d'offres;
 - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse;
 - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et négocier une réduction équivalente sur le prix offert auprès du soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse.
 - b) de plus de 15 %, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :
 - (i) annuler l'appel d'offres;
 - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse;
 - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et inviter les soumissionnaires ayant présenté une soumission conforme lors de l'appel d'offres initial à soumissionner de nouveau.
- 2) Si le Canada décide d'entamer des négociations ou de lancer un nouvel appel d'offres, en application aux sous-alinéas 1)a)(iii) ou 1)b)(iii), les soumissionnaires devront recourir aux mêmes sous-traitants et fournisseurs que dans leur offre initiale.
- 3) Si le Canada choisit de négocier une réduction du prix offert, en application au sous-alinéa 1)a)(iii), et qu'il n'arrive pas à une entente, il pourra exercer l'une des options indiquées aux sous-alinéas 1)a)(i) ou 1)a)(ii).

IP09 COMPTE RENDU

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

IP10 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

1. Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel que précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.
2. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus

d'approbation.

3. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,
 - a) poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
 - b) annuler l'appel d'offres.
4. Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'IG11 de R2710T.

IP11 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION

À l'attribution du contrat, **une copie électronique** des dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Il incombera à l'entrepreneur d'obtenir les autres exemplaires dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

IP12 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

1. Avant l'attribution du contrat, le soumissionnaire doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiquée à la CS01 des Conditions supplémentaires. Tout manquement à se conformer à cette exigence rendra la soumission irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission.
2. Les membres du personnel du soumissionnaire retenu, ainsi que tout sous-traitant et les membres de son personnel, qui effectueront des travaux **à l'intérieur du logis des officiers** durant l'exécution du contrat subséquent doivent aussi se conformer aux exigences obligatoires en matière de sécurité du contrat subséquent tel qu'indiqué à l'article CS01 des Conditions supplémentaires. **Les membres du personnel ne détenant pas la cote de sécurité requise ne seront pas admis sur les lieux.** Il sera de la responsabilité du soumissionnaire retenu de s'assurer que les exigences en matière de sécurité sont rencontrées tout au long du contrat. Le Canada ne sera pas tenue responsable ou redevable de tout retard ou frais supplémentaires associés avec la non-conformité du soumissionnaire retenu aux exigences obligatoires en matière de sécurité.

IP13 SITES WEB

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues
<http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#apL>

Achats et ventes
<https://achatsetventes.gc.ca/>

Sanctions économiques canadiennes
<http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra>

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913)
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf>

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504)
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/504.pdf>

Cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505)
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/505.pdf>

Cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506)
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf>

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-19-0037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Christine Piché

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1396

File Name - Nom du dossier
Conservation de la Caserne Lot 2, Lieu historique national du Fort- Lennox

Guide des clauses et conditions uniformisées d'achats (CCUA)

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

TPSGC, Code de conduite pour l'approvisionnement

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/cndt-cndct/contexte-context-fra.html>

TPSGC, Formulaire relatifs à l'administration des contrats de construction et de services d'experts-conseils

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html>

Formulaire de déclaration

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html>

Accord Commerciaux

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/Cadre-strat-gique-et-juridique/Accords-commerciaux>

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

1. Les documents suivants constituent le contrat:

- a. Page « Contrat » une fois signée par le Canada;
- b. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout Appendice s'y rattachant rempli(s) en bonne et due forme;
- c. Dessins et devis;
- d. Conditions générales et clauses:

CG1 Dispositions générales – Services de construction	R2810D	(2017-11-28);
CG2 Administration du contrat	R2820D	(2016-01-28);
CG3 Exécution et contrôle des travaux	R2830D	(2018-06-21);
CG4 Mesures de protection	R2840D	(2008-05-12);
CG5 Modalités de paiement	R2850D	(2016-01-28);
CG6 Retards et modifications des travaux	R2865D	(2019-05-30);
CG7 Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D	(2018-06-21);
CG8 Règlement des différends	R2880D	(2016-01-28);
CG9 Garantie contractuelle	R2890D	(2018-06-21);
CG10 Assurances	R2900D	(2008-05-12);
Coûts admissibles pour les modifications de contrat	R2950D	(2015-02-25);
- e. Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation;
- f. Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission; et
- g. Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.

2. Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

Toute référence au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada. Toute référence au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par l'Agence Parcs Canada.

3. La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Les exigences relatives à la sécurité suivantes s'appliquent et font partie intégrante du contrat.

- Le personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant ainsi que ses sous-traitants, qui doivent avoir accès à l'intérieur du logis des officiers, d'actifs ou qui traitent de l'information délicate, doivent TOUS détenir un ACCÈS DE SITES valide, accordé ou approuvé par la Direction de la sécurité de l'Agence Parcs Canada (DSAPC).
- Le personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant ainsi que ses sous-traitants NE DOIVENT PAS emporter d'informations ou de biens appartenant à l'APC hors des établissements de travail visés sans l'approbation d'un employé de l'APC et il doit s'assurer que son personnel soit au courant de cette restriction et qu'ils la respectent.
- Toutes les demandes de filtrage de sécurité concernant les entrepreneurs doivent être acheminées à pc.securite-security.pc@canada.ca

CS02 CONDITIONS D'ASSURANCE

1) Polices d'assurance

- a) L'entrepreneur souscrit et maintient, à ses propres frais, les polices d'assurance conformément aux exigences de l'Attestation d'assurance. L'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada.
- b) Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue. L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.

2) Période d'assurance

- a) Les polices exigées à l'Attestation d'assurance doivent prendre effet le jour de l'attribution du contrat et demeurer en vigueur pendant toute la durée du contrat.
- b) Il incombe à l'entrepreneur de fournir et de maintenir la couverture pour produits/travaux complétés de sa police d'assurance responsabilité civile des entreprises et ce pour un délai minimum de (6) six ans suivant la date du Certificat d'achèvement substantiel.

3) Preuve d'assurance

- a) Avant le début des travaux, et au plus tard trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit remettre au Canada une Attestation d'assurance sur le formulaire fournis.
- b) À la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou les copies certifiées de tous les contrats d'assurance auxquels l'entrepreneur a souscrit conformément à l'Attestation d'assurance.

4) Indemnités d'assurance

En cas de sinistre, l'entrepreneur doit faire sans délai toutes choses et exécuter tous documents requis pour le paiement de l'indemnité d'assurance.

5) Franchise

L'entrepreneur doit assumer le paiement de toutes sommes d'argent en règlement d'un sinistre, jusqu'à concurrence de la franchise.

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

Conservation de la Caserne Lot 2, Lieu historique national du Fort-Lennox

SA02 NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____ Télécopieur: _____ NEA _____

Adresse électronique: _____

SA03 OFFRE

Le soumissionnaire offre au Canada d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux documents de soumission pour le **MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION INDIQUÉ DANS L'APPENDICE 1.**

SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

La soumission ne peut être retirée pour une période de trente (30) jours suivant la date de clôture de l'invitation.

SA05 ACCEPTATION ET CONTRAT

À l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est formé entre le Canada et l'entrepreneur. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés aux Documents du contrat.

SA06 DURÉE DES TRAVAUX

L'entrepreneur doit exécuter et compléter les travaux au plus tard le **2 octobre 2020.**

SA07 GARANTIE DE SOUMISSION

Le soumissionnaire joint à sa soumission une garantie de soumission conformément à l'IG08 - Exigences relatives à la garantie de soumission de la R2710T -Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission

SA08 SIGNATURE

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (Tapés ou lettres moulées)

Signature

Date

APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

- 1) Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à cet appendice sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

On rappelle aux soumissionnaires qu'ils sont responsables de s'assurer d'inclure dans leurs prix tous les travaux décrits dans les dessins et devis. Les prix pour les travaux qui sont pas pris en compte dans le tableau des prix unitaires, y compris, sans s'y limiter, la mobilisation, la démobilisation, etc. doivent être inclus dans le tableau des prix forfaitaires.

MONTANT FORFAITAIRE

Le montant forfaitaire désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix forfaitaire.

- (a) Les travaux inclus dans le montant forfaitaire représentent tous les travaux qui ne sont pas inclus dans le tableau des prix unitaires.

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix unitaires.

- a) Les travaux faisant partie de chaque article sont tels que décrits aux sections du devis en référence.
- b) Le prix unitaire ne doit pas inclure de montants pour des travaux qui ne sont pas inclus aux articles de prix unitaires.

SE RÉFÉRER À LA SECTION 01 29 00 – PROCÉDURE DE PAIEMENT DU DEVIS TECHNIQUE

Il est convenu que le tableau suivant est le tableau des prix unitaires à utiliser aux fins de contrat en incluant les possibles modifications qui pourront avoir lieu aux cours de la réalisation des travaux.

MULTIDISCIPLINAIRE					
POSTE	DESCRIPTION DU TRAVAIL	Unité	Prix unitaire	Quantité	TOTAL
1	ORGANISATION DE CHANTIER, ENVIRONNEMENT ET ARTICLES GÉNÉRAUX				
1.1	Organisation de chantier	global		1.0	\$
1.2	Protection et accès temporaire	mois		8.0	\$
TOTAL - POSTE 1 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
2	CONDITIONS EXISTANTES- DÉMOLITION				
2.1	Démolition	global		1.0	\$
TOTAL - POSTE 2 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
Total des postes- MULTIDISCIPLINAIRE (poste 1 à 2)					\$

ARCHITECTURE					
3	PARE-VAPEUR				
3.1	Nouveau polythène	m2		750.0	\$
TOTAL – POSTE 3 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
4	RÉFECTIONS DE MAÇONNERIE				
4.1	Rejointoiement et consolidation des fondations	ALLOCATION	5 000.00 \$	1.0	5 000.00 \$
4.2	Démontage et remontage de l'escalier arrière extérieur	global		1.0	\$
4.5	Réparation de pierres fissurées	unité		20.0	\$
4.6	Réparation de pierres avec flipots	unité		15.0	\$
4.7	Nouveaux placages de surface de pierre	unité		20.0	\$
4.8	Nouvelles pierres à fournir pour l'escalier	unité		15.0	\$
4.9	Nouvelles marches à fournir pour l'escalier	unité		18.0	\$
4.10	Démontage et remontage de la voûte fissuré	global		1.0	\$
4.11	Démontage et remontage de la première couche de brique- coin toilette	m2		30.0	\$
4.12	Démontage et remontage de brique- réparation ponctuelle	m2		10.0	\$
4.13	Remise en place de briques manquantes	unité		20.0	\$
4.14	Option A : Fourniture de briques récupérées façonnées à la main	m2		45.0	\$
4.15	Option B : Fourniture de nouvelles briques travaillées	m2		45.0	\$
4.16	Réparation ponctuel de joint de maçonnerie	m.l.		50.0	\$
TOTAL – POSTE 4 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
5	MENUISERIE ET ÉBÉNISTERIE				
5.1	Enlèvement et remise en place de planchers	m2		710.0	\$
5.2	Nouveau planchers en latte de bois	m2		50.0	\$
5.3	Fenêtres coulissantes de meurtrières - réinstallation	unité		13.0	\$
5.4	Moustiquaires dans cadres de bois	unité		26.0	\$

5.5	Fenêtres à remplacer et/ou à réparer	global		1.0	\$
5.6	Remplacement/réparations de loquets de fenêtres	unité		10.0	\$
5.7	Reproduction – porte en contreplaqué massif	unité		1.0	\$
5.8	Remplacement de charnières de fenêtres	unité		4.0	\$
5.9	Remplacement de poignées de fenêtres	unité		2.0	\$
5.10	Remplacement de pattes à scellement de fenêtres	unité		22.0	\$
5.11	Décapage et peinture de fenêtres du rez-de-chaussée	unité		26.0	\$
5.12	Décapage et peinture de fenêtres de l'étage	unité		59.0	\$
5.13	Nouveau banc stratifié	unité		2.0	\$
5.16	Réparation ponctuelle de moulures	global		1.0	\$
5.17	Remplacement de lattes de bois abimés	m2		10.0	\$
5.18	Réparation ponctuelle de lattes de bois abimés ou troué	global		1.0	\$
5.19	Renforcement ponctuel pour percement à l'étage	m2		5.0	\$
5.20	Brossage des boiseries de la caserne	global		1.0	\$
5.21	Module poubelle dans les salles de toilettes	unité		3.0	\$
TOTAL – POSTE 5 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
6	MOUSTIQUAIRES MÉTALLIQUES				
6.1	Moustiquaires métalliques- cheminées	unité		5.0	\$
6.2	Moustiquaires métalliques- fenêtres	unité		104.0	\$
TOTAL – POSTE 6 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
7	QUINCAILLERIE POUR PORTES				
7.1	Retenue de porte - béton	unité		4.0	\$
7.2	Retenue de porte - bois	unité		5.0	\$
7.9	Visite d'inspection quincaillerie	ALLOCATION	3 000.00 \$	1.0	3 000.00 \$
TOTAL – POSTE 7 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$

8 MÉTAUX OUVRÉS					
8.1	Nouvelle rampe d'accès universelle amovible	unité		3.0	\$
8.2	Nouvel établie pour espace d'armes	global		1.0	\$
8.3	Nouvelle trappe d'accès au sol – rez-de-chaussée	unité		11.0	\$
8.4	Nouvelle trappe d'accès au plafond - étage	unité		6.0	\$
8.5	Nouveau garde- corps espace exposition - étage	global		1.0	\$
8.6	Nouveau comptoir en inox- vestiaire	m.l.		1.5	\$
TOTAL – POSTE 8 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
9 SCCELLANT ET JOINTS					
9.1	Joint de silicone	m.l.		100.0	\$
9.2	Scellement coupe-feu	global		1.0	\$
9.3	Calfeutrage des portes et fenêtres	m.l.		765.0	\$
TOTAL – POSTE 9 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
10 AMÉNAGEMENT PAYSAGER					
10.1	Aménagement paysager	m2		50.0	\$
TOTAL – POSTE 10 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
11 ACCESSOIRES ET ÉQUIPEMENTS					
11.1	Distributeur de papier de toilette	unité		9.0	\$
11.2	Miroir	unité		4.0	\$
11.3	Laveuse- sècheuse	unité		1.0	\$
11.4	Réceptacle serviette hygiénique	unité		9.0	\$
11.5	Table à langer	unité		3.0	\$
11.6	Distributeur de papier de main	unité		4.0	\$
11.7	Crochet muraux	unité		1.0	\$
11.8	Barre d'appui	unité		6.0	\$

11.11	Distributeur de savon à main	unité		6.0	\$
TOTAL – POSTE 11 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
12	SYSTÈME INTÉRIEUR				
12.1	Cloisons acoustique ITS 45	m2		27.0	\$
12.2	Cloisons S.C.F. 1hre	m2		27.0	\$
12.3	Cloisons standard	m2		50.0	\$
12.4	Porte coupe-feu 45min	unité		3.0	\$
12.5	Porte isolé acoustiquement	unité		9.0	\$
12.6	Porte standard	unité		1.0	\$
12.7	Porte vitrée double avec panneaux fixes double	unité		1.0	\$
12.10	Nouveau fond de clouage	global		1.0	\$
12.11	Démolition et nouveau soufflage logis des officiers	m2		1.0	\$
TOTAL – POSTE 12 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
13	FINITIONS				
13.1	Nouveau plâtre au plafond	m2		800.0	\$
13.2	Réparation du lattis de bois	m2		500.0	\$
13.3	Peinture du plafond - étage	m2		1 000.0	\$
13.4	Nouveau badigeonnage à la chaux rez-de-chaussée	m2		150.0	\$
13.5	Nouveau revêtement de sol souple en rouleau	m2		25.0	\$
13.6	Nouveau revêtement mural en plastique renforcé	m2		10.0	\$
13.8	Sablage et vernis du plancher de bois rez-de-chaussée	m2		750.0	\$
13.9	Double couche de vernis plancher de bois	m2		50.0	\$
13.10	Enlèvement revêtement souple en carreaux existant	m2		35.0	\$
13.13	Peinture des éléments électromécaniques apparents	m2		200.0	\$
TOTAL – POSTE 13 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$

14 CUISINETTE					
14.1	Nouveau réfrigérateur vitrine	unité		1.0	\$
14.2	Nouveau grilloir à panini	unité		1.0	\$
14.3	Nouveau réfrigérateur 2 portes sous-comptoir	unité		1.0	\$
14.4	Nouveau congélateur 1 porte sous-comptoir	unité		1.0	\$
14.5	Nouveau réchaud à soupe	unité		1.0	\$
14.6	Nouveau lave-verre	unité		1.0	\$
14.7	Nouvelle machine à espresso	unité		1.0	\$
14.8	Équipements sur mesure	global		1.0	\$
14.15	Livraison	global		1.0	\$
14.16	Assistance mise en place	ALLOCATION	500.00 \$	1.0	500.00 \$
TOTAL – POSTE 14 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
Total des postes- ARCHITECTURE (Poste 2 à 14) <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$

STRUCTURE					
15 ABAISSEMENT DU PLANCHER DES TOILETTES					
15.4	Installation des solives	unité		52.0	\$
TOTAL – POSTE 15 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
16 MURS DE FONDATIONS COUPE-FEU					
16.1	Murs de fondation	m.l.		8.8	\$
TOTAL – POSTE 16 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
17 MUR DE FONDATION ET COLONNES DE L'ESCALIER DES JUIFS					
17.1	Mur de fondation	m.l.		1.8	\$
17.2	Colonnes en acier	unité		2.0	\$
17.3	Supports temporaires	global		1.0	\$
TOTAL – POSTE 17 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$

18	TRAPPES D'ACCÈS ET BASES DE PROPRETÉ				
18.1	Trappes d'accès au plancher du rez-de-chaussée	unité		12.0	\$
18.2	Trappes d'accès au toit du deuxième étage	unité		6.0	\$
TOTAL – POSTE 18 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
19	EXCAVATION ET REMBLAI EXTÉRIEUR				
19.1	Excavation et remblai	m3		4.0	\$
19.2	Enlèvement et réinstallation de sections du drain français	m.l.		2.0	\$
TOTAL – POSTE 19 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
20	OUVERTURES DANS LES MURS DE FONDATION À L'EXTÉRIEUR				
20.1	Percements pour électricité	unité		2.0	\$
TOTAL – POSTE 20 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
21	OUVERTURES DANS LES MURS DE FONDATION À L'INTÉRIEUR				
21.1	Ouvertures à agrandir pour mécanique	unité		5.0	\$
21.2	Percement pour mécanique - électrique	unité		42.0	\$
TOTAL – POSTE 21 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
22	OBTURATION DES OUVERTURES DANS LES MURS DES BUNKERS				
22.1	Obturation des ouvertures	unité		6.0	\$
TOTAL – POSTE 22 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
23	ÉLARGISSEMENT DES BASES DE PROPRETÉ DANS LES BUNKERS				
23.1	Bases de propreté	unité		2.0	\$
TOTAL – POSTE 23 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
24	CALFEUTRAGE DES JOINTS ENTRE LES VOÛTES ET LES MURS EXTÉRIEURS				
24.1	Calfeutrage des joints	m.l.		275.0	\$
TOTAL – POSTE 24 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$

Total des postes- STRUCTURE (Poste 15 à 24)					\$
<i>(Excluant les taxes applicables)</i>					

PROTECTION MÉCANIQUE					
27	PLOMBERIE/PLUMBING				
27.2	Calorifuge pour tuyauterie	lot		1.0	\$
27.3	Pompes	unité		2.0	\$
27.4	Tuyauterie d'alimentation (tout diam.)	m		75.0	\$
27.5	Tuyauterie d'évacuation (tout diam.)	m		20.0	\$
27.6	Tuyauterie de ventilation (tout diam.)	m		60.0	\$
27.7	Chauffe-eau électrique	unité		2.0	\$
27.8	WC	unité		9.0	\$
27.9	Lavabo	unité		3.0	\$
27.10	Évier simple de cuisine	unité		2.0	\$
27.11	Évier double	unité		2.0	\$
27.12	Cuve d'entretien	unité		1.0	\$
27.13	Drain de plancher, regard de nettoyage et renvoi indirect	unité		10.0	\$
27.14	Service pour lessiveuse	unité		1.0	\$
27.15	Entrée d'eau et DAR	lot		1.0	\$
27.16	Réseau de recirculation eau chaude domestique	m		1.0	\$
27.17	Extincteur portatif	Unité		9.0	\$
TOTAL – POSTE 27					\$
<i>(Excluant les taxes applicables)</i>					
28	CVAC/HVAC				
28.2	Essai, réglage et équilibrage	lot		1.0	\$
28.3	Calorifuge pour conduits d'air	lot		1.0	\$
28.4	Conduits d'air métalliques	kg		25.0	\$
28.5	Volet coupe-feu	unité		1.0	\$

28.6	Ventilateur	unité		3.0	\$
28.7	Diffuseur, registre et grille	unité		14.0	\$
28.8	Régulation automatique	points		2.0	\$
TOTAL – POSTE 28 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
Total des postes- MÉCANIQUE (Poste 27 et 28) <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$

ÉLECTRICITÉ					
29	DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE				
29.1	Artère 600V, 100A	m		10.0	\$
29.2	Transformateur 75 kVA	unité		1.0	\$
29.3	Panneau 400A, 120/208V, 3 phases	unité		1.0	\$
29.4	Panneau 225A. 120/208V, 3 phases	unité		2.0	\$
29.5	Panneau 200A, 120/240V, 1 phase	unité		2.0	\$
29.6	Artère 120/208V, 400A	m		35.0	\$
29.7	Artère 120/208V triphasée	m		130.0	\$
29.8	Artère 120/240V monophasée	m		105.0	\$
29.12	Conduits souterrains	m		16.0	\$
29.13	Conduit libre 100 mm – vide sanitaire	m		70.0	\$
TOTAL – POSTE 29 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
30	SERVICES ÉLECTRIQUES				
30.1	Prise duplex murale	unité		11.0	\$
30.2	Prise DDFT murale	unité		1.0	\$
30.3	Prise pour sècheuse à linge	unité		1.0	\$
30.4	Prise encastrée dans le plancher	unité		30.0	\$
30.5	Service pour lave-verre	unité		1.0	\$

30.6	Service pour Café expresso	unité		1.0	\$
30.7	Service pour grilloir panini	unité		1.0	\$
30.8	Service pour cafetière	unité		1.0	\$
30.9	Services pour comptoir réfrigéré, congélateur	unité		3.0	\$
30.10	Prise comptoir cuisine	unité		6.0	\$
30.11	Circuit pour sèche-main	unité		3.0	\$
30.12	Appareil de chauffage	unité		2.0	\$
30.13	Câble chauffant	m		15.0	\$
30.14	Contrôleur et sonde	unité		1.0	\$
TOTAL – POSTE 30 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
31	ÉCLAIRAGE				
31.1	Luminaire type A	unité		9.0	\$
31.2	Luminaire type B	unité		3.0	\$
31.3	Luminaire type C	unité		5.0	\$
31.4	Luminaire type D	unité		1.0	\$
31.5	Luminaire type E1	unité		2.0	\$
31.6	Luminaire type E2	unité		13.0	\$
31.7	Rail et projecteurs type F1	unité		6.0	\$
31.8	Rail et projecteurs type F1U	unité		9.0	\$
31.9	Rail et projecteurs type F2	unité		4.0	\$
31.10	Rail et projecteurs type F3	unité		40.0	\$
31.11	Rail et projecteurs type F4	unité		2.0	\$
31.12	Panneau de gradation	unité		4.0	\$
31.13	Interrupteur	unité		4.0	\$
31.14	Indicateur d'issue	unité		20.0	\$

31.15	Circuit d'éclairage	unité		50.0	\$
TOTAL – POSTE 31 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
32	TÉLÉCOMMUNICATION				
32.1	Panneau de raccordement	unité		1.0	\$
32.2	Sortie de télécommunication	unité		3.0	\$
32.3	Prolongement des conduits existants	m		90.0	\$
32.4	Câbles de branchement	m		125.0	\$
TOTAL – POSTE 32 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
33	ALARME - INCENDIE				
33.1	Panneau de commande principal	unité		1.0	\$
33.2	Panneau annonciateur c/a boîtier chauffant	unité		1.0	\$
33.3	Station manuelle	unité		6.0	\$
33.4	Klaxon muni d'une lampe stroboscopique	unité		18.0	\$
33.5	Détecteur d'incendie	unité		3.0	\$
33.6	Module de supervision / commande	unité		6.0	\$
33.7	Boucle de détection	unité		1.0	\$
33.8	Boucle de signalisation	unité		1.0	\$
33.10	Vérification complète du système d'alarme incendie	global		1.0	\$
TOTAL – POSTE 33 <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$
Total des postes- ÉLECTRICITÉ (Poste 29 à 33) <i>(Excluant les taxes applicables)</i>					\$

Total des postes de paiement MULTIDISCIPLINAIRE Poste 1 à 2 - <i>(Excluant les taxes applicables)</i>	\$
Total des postes de paiement ARCHITECTURE Postes 3 à 14 - <i>(Excluant les taxes applicables)</i>	\$
Total des postes de paiement STRUCTURE Postes 15 à 24 - <i>(Excluant les taxes applicables)</i>	\$
Total des postes de paiement MÉCANIQUE Postes 27 à 28 - <i>(Excluant les taxes applicables)</i>	\$
Total des postes de paiement ÉLECTRICITÉ Postes 29 à 33 - <i>(Excluant les taxes applicables)</i>	\$
GRAND TOTAL <i>(Excluant les taxes applicables)</i>	\$

APPENDICE 3 - FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS – ENVELOPPE 1

CRITÈRES OBLIGATOIRES

DESCRIPTION

- .1 Parcs Canada se réserve le droit de vérifier l'exactitude des informations fournies. Les références soumises peuvent être vérifiées par le Canada.
- .2 Les critères obligatoires doivent TOUS être satisfaits afin de procéder à la seconde étape de l'évaluation financière.
- .3 Le plus bas soumissionnaire répondant aux critères obligatoires sera recommandé pour l'attribution du marché.
- .4 Le prix doit figurer dans la soumission financière **seulement** (Enveloppe 2). Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.
- .5 Soumettre les formulaires et tableaux suivants pour compléter la soumission de qualification dans l'Enveloppe 1
 - a) FORMULAIRE A avec ses TABLEAUX respectifs
 - b) FORMULAIRE B avec ses TABLEAUX respectifs
 - c) FORMULAIRE C avec ses TABLEAUX respectifs

DÉFINITIONS

- .1 *Entrepreneur général* : fait référence à la personne ou l'entité (ou dans le cas d'un consortium, les personnes ou les entités) qui soumet une soumission pour exécuter un contrat pour des biens, des services ou les deux. Cela exclut le parent, les subsidiaires ou les autres entreprises affiliées du entrepreneur général ou de ses sous-traitants.
- .2 *Client* : Fait référence au propriétaire du projet ou son représentant, du ministère ou de l'organisme finançant le projet qui était impliqué directement dans la sous-traitance des activités de construction du projet complété en question.
- .3 *Projet(s) achevé(s)* : Fait référence à :
 - a) Un projet de construction où tous les travaux ont été terminés et un certificat d'achèvement définitif a été émis. Dans ce cas le montant des travaux achevés doit respecter les exigences indiquées pour la valeur totale en dollars du projet et le type de construction.
 - b) Un projet de construction où tous les travaux ont été terminés à l'exception des déficiences dont le client a pris possession de l'ouvrage et un certificat d'achèvement substantiel de l'ouvrage a été émis. Dans ce cas le montant des travaux achevés doit respecter 95% de la valeur totale en dollars du projet et le type de construction.
- .4 *Valeur totale et/ou valeur minimale* : Le coût final avant les taxes applicables du contrat entre le client et l'entrepreneur général.
- .5 *Bâtiment à valeur patrimoniale* : Tout édifice ayant une importance ou signification esthétique, historique, scientifique, culturelle, sociale ou spirituelle pour les générations passées, actuelles ou futures. La valeur patrimoniale d'un lieu repose sur ses éléments caractéristiques tels que les matériaux, la forme, l'emplacement, les configurations spatiales, les usages, les techniques de construction employées ainsi que les connotations et les significations culturelles.
- .6 *Restauration de la maçonnerie* : intervention visant la conservation, la réfection et/ou la consolidation de la maçonnerie existante d'un bâtiment dont la construction initiale a été faite par des méthodes traditionnelles de maçonnerie, c'est-à-dire que les murs sont en :
 - i. Pierres naturelles seulement ;
 - ii. Pierres naturelles et briques d'argile ;
 - iii. et/ou Briques d'argile seulement,liées de mortier; qu'ils sont entièrement porteurs, que les matériaux d'origine en bon état ont été conservés, que les matériaux de remplacement utilisés leur étaient assortis, que toute réparation et/ou reconstruction ont été faites en respectant les méthodes traditionnelles utilisées lors de la construction initiale du bâtiment.
- .7 *Restauration de portes et/ou fenêtres d'époque* : intervention visant la réparation et/ou restauration et/ou reproduction des portes et/ou fenêtres existantes dans d'un bâtiment dont la construction initiale a été faite par des méthodes traditionnelles de menuiserie. Les interventions réalisées doivent par exemple, avoir conservé les matériaux d'origine en bon état, avoir utilisé des matériaux assortis pour la réparation et que toute réparation et/ou reconstruction ont été faites en respectant les méthodes traditionnelles utilisées lors de la construction initiale du bâtiment.
- .8 *Chargé de projet* : personne physique désignée par l'entrepreneur général pour le représenter.

FORMULAIRE A: ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

- .1 Dans le présent formulaire et les tableaux qui le composent (tableau A1, A2, A3, A4 et A5) par **entrepreneur général** on comprend l'entrepreneur qui s'occupe à la planification, organisation et coordination du projet.
- .2 Les critères suivants sont exigés :
 - a) L'entrepreneur doit démontrer **AUX TABLEAUX A1** qui respecte tous les critères indiqués dans ce formulaire :
 - a. Votre entreprise est établie depuis au moins dix (10) ans (les consortiums ne doivent pas être inclus)
 - b. Votre entreprise est sous la même administration depuis au moins cinq (5) ans
 - c. Votre entreprise a de l'expérience dans la réalisation de projets dans des bâtiments à valeur patrimoniale.
 - b) L'entrepreneur général doit démontrer **AUX TABLEAU A2** qui est en mesure de fournir un (1) chargé de projet qui :
 - a. possède au moins cinq (5) ans d'expérience en gestion globale, organisation et mise en œuvre de projets de construction dans des bâtiments à valeur patrimoniale.
 - b. est à l'emploi de l'entreprise depuis un minimum de 3 ans
 - c. a déjà été en charge de projets d'au moins un (1) de types d'ouvrage suivant :
 - i. Aménagement intérieur dans des bâtiments à valeur patrimoniale
 - ii. Ajout et/ou modification de systèmes de mécanique dans des bâtiments à valeur patrimoniale
 - iii. Ajout et/ou modification de systèmes d'éclairage dans des bâtiments à valeur patrimoniale
 - iv. Restauration/ reproduction de portes et fenêtres pour des bâtiments à caractère patrimonial
 - v. Restauration de maçonnerie pour des bâtiments à caractère patrimonial
 - d. a participé en tant que chargé de projet à la réalisation d'au moins un (1) de deux (2) projets [**PROJET 1 et PROJET 2**] présentés **AUX TABLEAUX A4 et A5**.
 - c) L'entrepreneur général doit démontrer **AUX TABLEAU A3** qui est en mesure de fournir un (1) contremaître qui :
 - a. sera dédié exclusivement au projet
 - b. possède au moins dix (10) ans d'expérience en gestion globale, organisation et mise en œuvre de projets de construction dans des bâtiments à valeur patrimoniale.
 - c. est à l'emploi de l'entreprise depuis un minimum de 3 ans
 - d. a déjà été en charge de projets d'au moins un (1) de types d'ouvrage suivant :
 - i. Aménagement intérieur dans des bâtiments à valeur patrimoniale
 - ii. Ajout et/ou modification de systèmes de mécanique dans des bâtiments à valeur patrimoniale
 - iii. Ajout et/ou modification de systèmes d'éclairage dans des bâtiments à valeur patrimoniale
 - iv. Restauration/ reproduction de portes et fenêtres pour des bâtiments à caractère patrimonial
 - v. Restauration de maçonnerie pour des bâtiments à caractère patrimonial
 - e. a participé en tant que contremaître à la réalisation d'au moins un (1) de deux (2) projets [**PROJET 1 et PROJET 2**] présentés **AUX TABLEAUX A4 et A5**.
 - d) L'entrepreneur doit démontrer **AUX TABLEAUX A4 et A5** qu'il a achevé deux (2) projets [**PROJET 1 et PROJET 2**] qui respectent tous les critères indiqués dans ce formulaire.
 - a. Les projets achevés doivent avoir été réalisés par le même entrepreneur général
 - b. Les projets achevés doivent avoir été réalisés au cours des dix (10) dernières années.
 - c. Les projets achevés doivent être situés au Canada.
 - d. Les projets achevés doivent être réalisés dans un bâtiment à valeur patrimoniale.
 - e. Dans au moins un (1) de deux (2) des projets présentés, le chargé de projet doit être le même que le chargé de projet présenté au **TABLEAU A2**.
 - f. Dans au moins un (1) de deux (2) des projets présentés, le contremaître doit être le même que le chargé de projet présenté au **TABLEAU A3**.
 - g. Les projets achevés doivent être **DES PROJETS SIMILAIRES D'UNE VALEUR MINIMALE DE 1 000 000,00 \$** (taxes applicables non incluses)
 - h. Le projet achevé doit impliquer au moins un (1) de types d'ouvrage suivant :
 - i. Aménagement intérieur dans des bâtiments à valeur patrimoniale
 - ii. Ajout et/ou modification de systèmes de mécanique dans des bâtiments à valeur patrimoniale
 - iii. Ajout et/ou modification de systèmes d'éclairage dans des bâtiments à valeur patrimoniale
 - iv. Restauration/ reproduction de portes et fenêtres pour des bâtiments à valeur patrimoniale
 - v. Restauration de maçonnerie pour des bâtiments à valeur patrimoniale

TABLEAU A1 – DÉCLARATION DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Ce tableau doit être rempli afin que la soumission soit considérée comme recevable.

Nom de l'entreprise

Adresse

Téléphone

Indiquez si :

a. Votre entreprise est établie depuis au moins dix (10) ans (les consortiums ne doivent pas être inclus)

Oui Non **

b. Votre entreprise est sous la même administration depuis au moins cinq (5) ans

Oui Non **

c. Votre entreprise a de l'expérience dans la réalisation de projets dans des bâtiments à valeur patrimoniale.

Oui Non **

Je soussigné, étant un mandataire de l'entrepreneur général, atteste par la présente que les renseignements fournis au Formulaire A au Formulaire C inclusivement sont exacts au meilleur de mes connaissances.

* Nom : _____

* Signature : _____

* Champs obligatoires qui doivent être remplis. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

** Une des cases oui ou non doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

TABLEAU A2 : CHARGÉ DE PROJET

Ce tableau doit être rempli afin que la soumission soit considérée comme recevable.

*Nom du chargé de projet :	
*Veuillez indiquer les informations suivantes :	
a. Le chargé de projet possède au moins cinq (5) ans d'expérience en gestion globale, organisation et mise en œuvre de projets de construction dans des bâtiments à valeur patrimoniale	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
b. Le chargé de projet est à l'emploi de l'entreprise depuis un minimum de 3 ans	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
c. Le chargé de projet a déjà été en charge de projets d'au moins un de types d'ouvrage suivant :	
i. Aménagement intérieur dans des bâtiments à valeur patrimoniale	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
ii. Ajout et/ou modification de systèmes de mécanique dans des bâtiments à valeur patrimoniale	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
iii. Ajout et/ou modification de systèmes d'éclairage dans des bâtiments à valeur patrimoniale	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
iv. Restauration/ reproduction de portes et fenêtres pour des bâtiments à caractère patrimonial	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
v. Restauration de maçonnerie pour des bâtiments à caractère patrimonial	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
Le chargé de projet a participé en tant que chargé de projet à la réalisation des projets :	
* PROJET 1	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* PROJET 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* Champs obligatoires qui doivent être remplis. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.	
** Une des cases oui <input type="checkbox"/> ou non <input type="checkbox"/> doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.	

TABLEAU A3 : CONTREMAÎTRE

Ce tableau doit être rempli afin que la soumission soit considérée comme recevable.

CONTREMAÎTRE	
* Le contremaître qui sera dédié exclusivement au projet est (Nom, prénom)	
* Le contremaître possède au moins dix (10) ans d'expérience en gestion globale, organisation et mise en œuvre de projets dans des bâtiments à valeur patrimoniale	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* le contremaître est à l'emploi de l'entreprise depuis un minimum de trois (3) ans	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
*Le contremaître a déjà effectué les types d'ouvrage suivant :	
i. Aménagement intérieur dans des bâtiments à valeur patrimoniale	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
ii. Ajout et/ou modification de systèmes de mécanique dans des bâtiments à valeur patrimoniale	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
iii. Ajout et/ou modification de systèmes d'éclairage dans des bâtiments à valeur patrimoniale	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
iv. Restauration/ reproduction de portes et fenêtres pour des bâtiments à caractère patrimonial	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
v. Restauration de maçonnerie pour des bâtiments à caractère patrimonial	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
Le contremaître a participé en tant que contremaître à la réalisation des projets :	
* PROJET 1	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* PROJET 2	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
* Champs obligatoires qui doivent être remplis. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.	
** Une des cases oui <input type="checkbox"/> ou non <input type="checkbox"/> doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.	

TABLEAU A4 – PROJET 1

Expérience de l'entrepreneur général

Ce tableau doit être rempli afin que la soumission soit considérée comme recevable.

*Nom du projet :	
*Nom de l'entrepreneur :	
*Nom du chargé de projet :	
*Nom du contremaître :	
*Valeur totale du projet (hors taxes) :	
*Adresse :	
*Ville :	
*Date de début (mois et année) :	*Date d'achèvement (mois et année) :
* Références du client :	
* Le projet achevé a été réalisé dans un bâtiment à valeur patrimoniale.	
oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **	
*Veuillez indiquer le type d'ouvrage accompli :	
i. Aménagement intérieur dans des bâtiments à valeur patrimoniale	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
ii. Ajout et/ou modification de systèmes de mécanique dans des bâtiments à valeur patrimoniale	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
iii. Ajout et/ou modification de systèmes d'éclairage dans des bâtiments à valeur patrimoniale	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
iv. Restauration/ reproduction de portes et fenêtres pour des bâtiments à valeur patrimoniale	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
v. Restauration de maçonnerie pour des bâtiments à valeur patrimoniale	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-19-0037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Christine Piché

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1396

File Name - Nom du dossier
Conservation de la Caserne Lot 2, Lieu historique national du Fort- Lennox

*DESCRIPTION DU PROJET (300 mots maximum):

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-19-0037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Christine Piché

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1396

File Name - Nom du dossier
Conservation de la Caserne Lot 2, Lieu historique national du Fort- Lennox

* PHOTOS DU PROJET (ANNEXER 2 PHOTOS MAXIMUM DE DIMENSIONS 3"X5" MAXIMUM)

* Champs obligatoires qui doivent être remplis. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

** Une des cases oui ou non doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

TABLEAU A5 – PROJET 2
Expérience de l'entrepreneur général

Ce tableau doit être rempli afin que la soumission soit considérée comme recevable.

*Nom du projet :	
*Nom de l'entrepreneur :	
*Nom du chargé de projet :	
*Nom du contremaître :	
*Valeur totale du projet (hors taxes) :	
*Adresse :	
*Ville :	
*Date de début (mois et année) :	*Date d'achèvement (mois et année) :
* Références du client :	
* Le projet achevé a été réalisé dans un bâtiment à valeur patrimoniale.	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
*Veuillez indiquer le type d'ouvrage accompli :	
i. Aménagement intérieur dans des bâtiments à valeur patrimoniale	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
ii. Ajout et/ou modification de systèmes de mécanique dans des bâtiments à valeur patrimoniale	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
iii. Ajout et/ou modification de systèmes d'éclairage dans des bâtiments à valeur patrimoniale	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
iv. Restauration/ reproduction de portes et fenêtres pour des bâtiments à valeur patrimoniale	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
v. Restauration de maçonnerie pour des bâtiments à valeur patrimoniale	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-19-0037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Christine Piché

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1396

File Name - Nom du dossier
Conservation de la Caserne Lot 2, Lieu historique national du Fort- Lennox

*DESCRIPTION DU PROJET (300 mots maximum):

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-19-0037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Christine Piché

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1396

File Name - Nom du dossier
Conservation de la Caserne Lot 2, Lieu historique national du Fort- Lennox

* PHOTOS DU PROJET (ANNEXER 2 PHOTOS MAXIMUM DE DIMENSIONS 3"X5" MAXIMUM)

* Champs obligatoires qui doivent être remplis. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

** Une des cases oui ou non doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

FORMULAIRE B : ENTREPRENEUR GÉNÉRAL OU SOUS-TRAITANT SPÉCIALISÉ EN RESTAURATION DE MAÇONNERIE

- .1 Dans le présent formulaire (formulaire B) et les tableaux qui le composent (tableau B1 et B2) par **entrepreneur** on comprend l'entrepreneur général spécialisé en restauration de maçonnerie ou sous-traitant spécialisé en restauration de maçonnerie.
- .2 Les critères suivants sont exigés :
 - a) L'entrepreneur doit démontrer **AU TABLEAUX B1** qui respecte tous les critères indiqués dans ce formulaire :
 - a. Votre entreprise est établie depuis au moins dix (10) ans (les consortiums ne doivent pas être inclus)
 - b. Votre entreprise est sous la même administration depuis au moins cinq (5) ans
 - c. Votre entreprise a de l'expérience dans la réalisation de projets dans des bâtiments à valeur patrimoniale.
 - b) L'entrepreneur doit démontrer **AU TABLEAU B2** qu'il a achevé un (1) projet [**PROJET 3**] qui respecte tous les critères indiqués dans ce formulaire.
 - a. Le projet achevé doit avoir été réalisé par le même entrepreneur général spécialisé en restauration de maçonnerie ou sous-traitant qui est entrepreneur spécialisé en restauration de maçonnerie
 - b. Le projet achevé doit avoir été réalisé au cours des dix (10) dernières années.
 - c. Le projet achevé doit être situé au Canada.
 - d. Le projet achevé doit être **UN PROJET SIMILAIRE D'UNE VALEUR MINIMALE DE 500 000,00 \$** (taxes applicables non incluses)
 - e. Le projet achevé doit avoir impliqué la restauration de la maçonnerie d'un bâtiment à valeur patrimoniale soit l'intervention visant la conservation, la réfection et/ou la consolidation de la maçonnerie existante d'un bâtiment dont la construction initiale a été faite par des méthodes traditionnelles de maçonnerie, c'est-à-dire que les murs sont en :
 - i. Pierres naturelles seulement ;
 - ii. Pierres naturelles et briques d'argile ;
 - iii. et/ou Briques d'argile seulement,liées de mortier; qu'ils sont entièrement porteurs, que les matériaux d'origine en bon état ont été conservés, que les matériaux de remplacement utilisés leur étaient assortis, que toute réparation et/ou reconstruction ont été faites en respectant les méthodes traditionnelles utilisées lors de la construction initiale du bâtiment.
 - f. Pour le projet présenté, lors de la réalisation des travaux, l'entrepreneur doit avoir accompli au moins cinq (5) de sept (7) tâches suivantes :
 - i. Démontage/remontage d'ouvrages de maçonnerie porteuse (murs non armés) de 3 mètres de hauteur ou plus
 - ii. Rejointoiement des joints à base de mortiers de chaux avec dégarnissage manuel des joints
 - iii. Réparation de pierres naturelles (flipot « dutchmen » et/ou mortier)
 - iv. Remodelage de pierres naturelles à l'aide de mortier spécialisé de restauration
 - v. Taille de pierre naturelle
 - vi. Injection de coulis dans le noyau d'un mur de maçonnerie de briques et/ou pierre
 - vii. Nettoyage de surfaces des murs de maçonnerie de briques et/ou pierre

TABLEAU B1 – DÉCLARATION DE L'ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ EN RESTAURATION DE MAÇONNERIE

Ce tableau doit être rempli afin que la soumission soit considérée comme recevable.

Nom de l'entreprise

Adresse

Téléphone

Indiquez si :

a. Votre entreprise est établie depuis au moins dix (10) ans (les consortiums ne doivent pas être inclus)

Oui Non **

b. Votre entreprise est sous la même administration depuis au moins cinq (5) ans

Oui Non **

c. Votre entreprise a de l'expérience dans la réalisation de projets dans des bâtiments à valeur patrimoniale.

Oui Non **

* Champs obligatoires qui doivent être remplis. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

** Une des cases oui ou non doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

TABLEAU B2 – PROJET 3

Expérience de l'entrepreneur général ou sous-traitant spécialisé en restauration de maçonnerie

Ce tableau doit être rempli afin que la soumission soit considérée comme recevable.

*Nom du projet :	
*Nom de l'entrepreneur :	
*Valeur totale du projet (hors taxes) :	
*Adresse :	
*Ville :	
*Date de début (mois et année) :	*Date d'achèvement (mois et année) :
* Références du client :	
* Le projet a impliqué la restauration de la maçonnerie d'un bâtiment à valeur patrimoniale soit l'intervention visant la conservation, la réfection et/ou la consolidation de la maçonnerie existante d'un bâtiment dont la construction initiale a été faite par des méthodes traditionnelles de maçonnerie, c'est-à-dire que les murs sont en : i. Pierres naturelles seulement ; ii. Pierres naturelles et briques d'argile ; iii. et/ou Briques d'argile seulement, liées de mortier; qu'ils sont entièrement porteurs, que les matériaux d'origine en bon état ont été conservés, que les matériaux de remplacement utilisés leur étaient assortis, que toute réparation et/ou reconstruction ont été faites en respectant les méthodes traditionnelles utilisées lors de la construction initiale du bâtiment.	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
*Veuillez indiquer les tâches accomplies :	
i. Démontage/remontage d'ouvrages de maçonnerie porteuse (murs non armés) de 3 mètres de hauteur ou plus	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
ii. Rejointoiement des joints à base de mortiers de chaux avec dégarnissage manuel des joints	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
iii. Réparation de pierres naturelles (flipot « dutchmen » et/ou mortier)	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
iv. Remodelage de pierres naturelles à l'aide de mortier spécialisé de restauration	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
v. Taille de pierre naturelle	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
vi. Injection de coulis dans le noyau d'un mur de maçonnerie de briques et/ou pierre	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
vii. Nettoyage de surfaces des murs de maçonnerie de briques et/ou pierre	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **

- ATTENTION, l'entrepreneur doit avoir accompli au moins cinq (5) de sept (7) tâches –

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-19-0037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Christine Piché

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1396

File Name - Nom du dossier
Conservation de la Caserne Lot 2, Lieu historique national du Fort- Lennox

*DESCRIPTION DU PROJET (300 mots maximum):

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-19-0037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Christine Piché

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1396

File Name - Nom du dossier
Conservation de la Caserne Lot 2, Lieu historique national du Fort- Lennox

* PHOTOS DU PROJET (ANNEXER 2 PHOTOS MAXIMUM DE DIMENSIONS 3"X5" MAXIMUM)

* Champs obligatoires qui doivent être remplis. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

** Une des cases oui ou non doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

FORMULAIRE C : FORMULAIRE D'EXPÉRIENCE DE L'ENTREPRENEUR SPÉCIALISTE EN RESTAURATION DE PORTES ET FENÊTRES- MENUISIER OU SOUS-TRAITANT MENUISIER

- .1 Dans le présent formulaire (formulaire C) et les tableaux qui le composent (tableau C1 et C2) par entrepreneur on comprend l'entrepreneur spécialiste en restauration de portes et fenêtres- menuisier ou sous-traitant menuisier.
- .2 Les critères suivants sont exigés :
 - a) L'entrepreneur doit démontrer **AU TABLEAUX C1** qui respecte tous les critères indiqués dans ce formulaire :
 - a. Votre entreprise est établie depuis au moins cinq (5) ans (les consortiums ne doivent pas être inclus)
 - b. Votre entreprise est sous la même administration depuis au moins trois (3) ans
 - c. Votre entreprise a de l'expérience dans la réalisation de projets dans des bâtiments à valeur patrimoniale.
 - b) L'entrepreneur doit démontrer **AU TABLEAU C2** qu'il a achevé un (1) projet [**PROJET 4**] qui respecte tous les critères indiqués dans ce formulaire.
 - a. Le projet achevé doit avoir été réalisé par le même entrepreneur l'entrepreneur spécialiste en restauration de portes et fenêtres- menuisier ou sous-traitant menuisier.
 - b. Le projet achevé doit avoir été réalisé au cours des dix (10) dernières années.
 - c. Le projet achevé doit être situé au Canada.
 - d. Le projet achevé doit être **UN PROJET SIMILAIRE D'UNE VALEUR MINIMALE DE 30 000,00 \$** (taxes applicables non incluses)
 - e. Le projet achevé doit avoir impliqué la restauration de portes et/ou fenêtres d'époque dans d'un bâtiment à valeur patrimoniale, soit l'intervention visant la réparation et/ou restauration et/ou reproduction des portes et/ou fenêtres existantes dans d'un bâtiment dont la construction initiale a été faite par des méthodes traditionnelles de menuiserie. Les interventions réalisées doivent par exemple, avoir conservé les matériaux d'origine en bon état, avoir utilisé des matériaux assortis pour la réparation et que toute réparation et/ou reconstruction ont été faites en respectant les méthodes traditionnelles utilisées lors de la construction initiale du bâtiment.
 - f. Pour le projet présenté, lors de la réalisation des travaux, l'entrepreneur doit avoir accompli au moins quatre (4) de cinq (5) tâches suivantes :
 - i. Reproduction de portes et/ou fenêtres d'époque
 - ii. Restauration de portes et/ou fenêtres d'époque
 - iii. Restauration de mastic de fenêtres
 - iv. Restauration de petits bois
 - v. Décapage et peinture de portes et/ou fenêtres d'époque

TABLEAU C1 – DÉCLARATION DE L'ENTREPRENEUR SPÉCIALISTE EN RESTAURATION DE PORTES ET FENÊTRES- MENUISIER OU SOUS-TRAITANT MENUISIER

Nom de l'entreprise

Adresse Code postale

Téléphone

Indiquez si :

d. Votre entreprise est établie depuis au moins cinq (5) ans (les consortiums ne doivent pas être inclus)

Oui Non **

e. Votre entreprise est sous la même administration depuis au moins trois (3) ans

Oui Non **

f. Votre entreprise a de l'expérience dans la réalisation de projets dans des bâtiments à valeur patrimoniale.

Oui Non **

* Champs obligatoires qui doivent être remplis. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

** Une des cases oui ou non doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

TABLEAU C2 – PROJET 4

Expérience de l'entrepreneur général ou sous-traitant spécialiste en restauration de portes et fenêtres- menuisier ou sous-traitant menuisier

Ce tableau doit être rempli afin que la soumission soit considérée comme recevable.

*Nom du projet :	
*Nom de l'entrepreneur :	
*Valeur totale du projet (hors taxes) :	
*Adresse :	
*Ville :	
*Date de début (mois et année) :	*Date d'achèvement (mois et année) :
* Références du client :	
* Le projet a impliqué a la restauration de portes et/ou fenêtres d'époque dans d'un bâtiment à valeur patrimoniale, soit l'intervention visant la réparation et/ou restauration et/ou reproduction des portes et/ou fenêtres existantes dans d'un bâtiment dont la construction initiale a été faite par des méthodes traditionnelles de menuiserie. Les interventions réalisées doivent par exemple, avoir conservé les matériaux d'origine en bon état, avoir utilisé des matériaux assortis pour la réparation et que toute réparation et/ou reconstruction ont été faites en respectant les méthodes traditionnelles utilisées lors de la construction initiale du bâtiment.	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
*Veuillez indiquer les tâches accomplies :	
i. Reproduction de portes et/ou fenêtres d'époque	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
ii. Restauration de portes et/ou fenêtres d'époque	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
iii. Restauration de mastic de fenêtres	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
iv. Restauration de petits bois	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
v. Décapage et peinture de portes et/ou fenêtres d'époque	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **

- ATTENTION, l'entrepreneur doit avoir accompli au moins quatre (4) de cinq (5) tâches suivantes-

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-19-0037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Christine Piché

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1396

File Name - Nom du dossier
Conservation de la Caserne Lot 2, Lieu historique national du Fort- Lennox

*DESCRIPTION DU PROJET (300 mots maximum):

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-19-0037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Christine Piché

Client Ref. No. - N° de réf. du client
1396

File Name - Nom du dossier
Conservation de la Caserne Lot 2, Lieu historique national du Fort- Lennox

* PHOTOS DU PROJET (ANNEXER 2 PHOTOS MAXIMUM DE DIMENSIONS 3"X5" MAXIMUM)

* Champs obligatoires qui doivent être remplis. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

** Une des cases oui ou non doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs non remplis peuvent rendre votre soumission non recevable.

ANNEXE A – ATTESTATION D'ASSURANCE (n'est pas requise lors du dépôt de soumission)



Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

Public Works and
Government Services
Canada

ATTESTATION D'ASSURANCE

Page 1 of 2

Description et emplacement des travaux Conservation de la Caserne Lot 2, Lieu historique national du Fort-Lennox	N° de contrat. 5P201-19-0037/A
	N° de projet 1396

Nom de l'assureur, du courtier ou de l'agent postal	Adresse (N°, rue)	Ville	Province	Code
---	-------------------	-------	----------	------

Nom de l'assuré (Entrepreneur) Postal	Adresse (N°, rue)	Ville	Province	Code
---------------------------------------	-------------------	-------	----------	------

Assuré additionnel
Sa Majesté la Reine du chef du Canada, appelée "Sa Majesté" dans le contrat, représentée par le ministre de l'Environnement, agissant pour le compte de l'Agence Parcs Canada, appelé le Ministre dans le contrat

Genre d'assurance	Compagnie et N° de la police	Date d'effet J / M / A	Date d'expiration J / M / A	Plafonds de garantie		
				Par sinistre	Global général annuel	Global - Risque après travaux
Responsabilité civile des entreprises Responsabilité complémentaire/exc édentaire.				\$	\$	\$
				\$	\$	\$
Assurance des chantiers / Risques d'installation				\$		

J'atteste que les polices ci-dessus ont été émises par des assureurs dans le cadre de leurs activités d'assurance au Canada et que ces polices sont présentement en vigueur, comprennent les garanties et dispositions applicables de la page 2 de l'Attestation d'assurance, incluant le préavis d'annulation ou de réduction de garantie.

Nom de la personne autorisée à signer au nom de(s) l'assureur(s) (Cadre, agent, courtier)

Numéro de téléphone

Signature

Date J / M / A

ATTESTATION D'ASSURANCE Page 2 de 2

Généralités

Les polices exigées à la page 1 de l'Attestation d'assurance doivent être en vigueur et doivent inclure les garanties énumérées sous le genre d'assurance correspondant de cette page-ci.

Les polices doivent assurer l'entrepreneur et doivent inclure, en tant qu'assuré additionnel, Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le ministre de l'Environnement, agissant pour le compte de l'Agence Parcs Canada

La police d'assurance doit comprendre un avenant prévoyant un préavis écrit d'au moins trente (30) jours en cas d'annulation de l'assurance ou de toute réduction de la garantie d'assurance.

Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.

Responsabilité civile des entreprises

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être substantiellement inférieure à la garantie fournie par la dernière publication du formulaire BAC 2100.

La police doit inclure ou avoir un avenant pour l'inclusion d'une garantie pour les risques et dangers suivants si les travaux y sont assujettis :

- a) Dynamitage.
- b) Battage de pieux et travaux de caisson.
- c) Reprise en sous-œuvre.
- d) Enlèvement ou affaiblissement d'un support soutenant toute structure ou terrain, que ce support soit naturel ou non, si le travail est exécuté par l'entrepreneur assuré.

La police doit comporter:

- a) un « Plafond par sinistre » d'au moins **5 000 000 \$**;
- b) un « Plafond global général » d'au moins **10 000 000 \$** par année d'assurance, si le contrat d'assurance est assujéti à une telle limite.
- c) un « Plafond pour risque produits/après travaux » d'au moins **5 000 000 \$**.

Une assurance responsabilité complémentaire ou excédentaire peut être utilisée pour atteindre les plafonds obligatoires.

Assurance des chantiers / Risques d'installation

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être inférieure à la garantie fournie par la plus récente édition des formulaires BAC 4042 et BAC 4047.

Le contrat doit permettre la mise en service et l'occupation du projet, en totalité ou en partie, pour les fins auxquelles le projet est destiné à son achèvement.

Le contrat d'assurance peut exclure ou avoir un avenant pour l'exclusion d'une garantie pour les pertes et dommages occasionnés par l'amiante, les champignons et spores, le cyber et le terrorisme.

La police doit avoir un plafond qui n'est **pas inférieur à la somme de la valeur du contrat** plus la valeur déclarée (s'il y a lieu) dans les documents contractuels de tout le matériel et équipement fourni par le Canada sur le chantier pour être incorporé aux travaux achevés et en faire partie. Si la valeur des travaux est modifiée, la police doit être modifiée pour refléter la valeur révisée du contrat.

Le contrat d'assurance doit stipuler que toute indemnité en vertu d'icelle doit être payée à sa Majesté ou selon les directives du Canada conformément à la CG10.2, « Indemnité d'assurance » (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R/R2900D/2>).

ANNEXE B - FORMULAIRE D'ATTESTATION

Attestation et preuve de conformité aux exigences en matière de santé et sécurité au travail (SST)

Le formulaire suivant doit être rempli et signé avant le début des travaux sur les lieux gérés par Parcs Canada.

Les entrepreneurs devront remplir ce formulaire à la satisfaction de Parcs Canada pour avoir accès aux lieux de travail.

Parcs Canada considère que les textes législatifs fédéraux régissant la santé et la sécurité au travail lui imposent certaines responsabilités en tant que propriétaire de lieux de travail. Pour être en mesure d'assumer ces responsabilités, Parcs Canada met en œuvre un régime de sécurité à l'intention des entrepreneurs qui exécutent des travaux sur ses lieux de travail, afin qu'ils assument bien les rôles et les responsabilités qui leur incombent en vertu de la partie II du *Code canadien du travail* et du *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*.

Autorité responsable/chef de projet de Parcs Canada	Adresse	Coordonnées
Autorité contractante Christine Piché	30 rue Victoria Gatineau, Québec J8X 0B3	christine.piche2@canada.ca
Entrepreneur principal		
Sous-traitant(s) (ajouter des lignes au besoin)		

Lieu(x) des travaux

Lieu historique national du Fort-Lennox

Description générale des travaux à exécuter

Conservation de la Caserne Lot 2

Répondre par « Oui » aux énoncés qui s'appliquent à la situation.

	Une réunion a été organisée pour discuter des risques et de l'accès au lieu de travail; tous les risques connus et prévisibles ont été signalés à l'entrepreneur et à ses sous-traitants.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants respecteront tous les textes législatifs fédéraux et provinciaux/territoriaux, ainsi que les politiques et procédures de Parcs Canada qui s'appliquent à la santé et la sécurité au travail.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants fourniront tout le matériel de sécurité ainsi que tous les équipements, dispositifs et vêtements de protection exigés.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent bien tout le matériel de sécurité ainsi que tous les équipements, dispositifs et vêtements de protection exigés, et qu'ils les utilisent en tout temps.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs activités ne mettent pas en danger la santé et la sécurité des employés de Parcs Canada.
	L'entrepreneur/le sous-traitant a inspecté le chantier et a effectué une évaluation des risques; il a mis en place un plan de santé et sécurité qu'il a porté à la connaissance de ses employés avant le début des travaux.
	Lorsque l'entrepreneur ou un sous-traitant entreposera, manipulera ou utilisera des substances dangereuses sur le lieu de travail, il placera des panneaux d'avertissement aux points d'accès afin d'avertir les personnes concernées de la présence de ces substances et de leur communiquer les précautions à prendre pour éviter ou limiter les risques de blessure ou d'accident mortel.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent toutes les procédures d'urgence en vigueur dans le lieu de travail.

Je soussigné, _____ (entrepreneur), atteste que j'ai lu, que je comprends et que moi-même, de même que mon entreprise, mes employés et tous mes sous-traitants, respecteront les exigences exposées dans le présent document et les conditions du contrat.

Nom _____

Signature _____

Date _____